

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération n° CEVE-2026-06 DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français, à l'exception du M2 DPI programme franco-espagnol dans lequel les cours dispensés à Madrid sont en castillan.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du Master Droit de la propriété intellectuelle est également proposée en double diplôme international avec une mobilité en Espagne (Université Carlos 3 à Madrid) de janvier à juin. En plus des exigences classiques, la maîtrise du castillan est un préalable nécessaire.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Pour le parcours de M2 Droit de la propriété intellectuelle programme franco-espagnol : A l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, les étudiants se verront délivrer le Master mention Droit des affaires Parcours-type Droit de la Propriété Intellectuelle par l'Université Toulouse Capitole ainsi que le Master en Propriété intellectuelle par l'Université Carlos 3 de Madrid.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de maste		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	129	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES												
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :														
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :														
Matière	S1	Garanties de paiement	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix) (*)			8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Comptabilité financière	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des assurances (*)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit rural	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit de 2h max	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE	S1	UE Matière de spécialité S1	30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES												
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) (*)	60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE	S2	UE Matière de spécialité	30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	318	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES								session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - <u>Programme Franco-Espagnol</u>								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	234		33		Oui	Oui					
UE	S1	UE Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours	45		6		Oui	Oui					
Matière	S2	Travail de fin de master	21			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		
Matière	S2	Accompagnement et méthodologie	24		/	/						Non évalué	
		Voie au choix :											
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 2 mois				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	Rapport de stage	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
UE	S2	UE Sistemas de protección I	42		6		Oui	Oui				Modalités de contrôle du Máster Oficial en Propiedad intelectual de l'Université Carlos 3 de Madrid	
UE	S2	UE Sistemas de protección II	42		6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Mercado editorial y musical	42		6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Mercado audiovisual, de las artes escénicas y plásticas	42		6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Informes, litigios y procesos	21		3		Oui	Oui					
		TOTAL ANNUEL	402		60								